



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

police municipale

Question écrite n° 9979

Texte de la question

M. Christian Estrosi interroge M. le ministre de l'intérieur sur la proposition formulée par la mission sénatoriale d'information sur les polices municipales pour dessiner l'avenir de la filière consistant à élaborer des guides de procédure et unifier la rédaction des procès-verbaux. Il lui demande son avis sur cette proposition et le cas échéant dans quels délais elle pourrait être mise en œuvre.

Texte de la réponse

Le sujet, abordé lors de la réunion du 27 mars 2012 de la commission consultative des polices municipales, doit faire l'objet d'une concertation entre les communes employeurs, les syndicats représentatifs des policiers municipaux, le centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) et les ministères concernés. A ce stade, des échanges ont lieu entre les services du ministère de l'Intérieur et ceux de la Chancellerie pour l'élaboration de guides de procédure ainsi que pour la définition de protocoles pour une rédaction unifiée des procès-verbaux.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9979

Rubrique : Police

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 novembre 2012](#), page 6426

Réponse publiée au JO le : [26 mars 2013](#), page 3361